

- L'implication, les actions et démarches du prestataire dans le cadre de ce projet et plus largement dans la transition énergétique : 30 %
- La redevance proposée : 20 %
- Les modalités de construction, d'exploitation et de maintenance des installations par le prestataire : 20 %

Des négociations pourront être lancées avec les candidats.

La signature d'une convention d'occupation temporaire entérinera le choix de la commune de Glandage.

Les candidats sont informés que la collectivité se réserve la possibilité de ne pas donner suite au projet.

IV – Modalités de réponse

Date limite de remise des projets : **mercredi 13 avril 2021 à 12h00**

Adresse d'envoi ou de dépôt :

Madame le Maire de Glandage
Mairie
26410 GLANDAGE

Ou mairieglandage@orange.fr avec demande d'accusé de réception de votre mail.

Jours et horaires d'ouverture au public : **JEUDI DE 14H A 17H**

Les candidats devront fournir un dossier comportant :

1. Un extrait KBIS
2. Les attestations sociales à jour de la société (si la société n'a pas de salariés, une attestation sur l'honneur indiquant que la société n'emploie pas de salariés et est donc à jour de ses obligations, suffit)
3. Les attestations fiscales à jour de la société (si la société a moins d'un an, le Kbis suffit)
4. L'effectif et les moyens matériels de la société
5. Des références similaires sur les 3 dernières années (moins si la société a moins de trois ans)
6. Une note détaillée précisant les propositions faites par la société pour chacun des critères d'attribution fixés au chapitre III
7. Un projet détaillé de convention d'occupation temporaire (droits et obligations des parties, durée justifiée, conditions techniques et financières de l'exploitation, autorisations, redevance, résiliation, cession, etc...)
8. Un plan des aménagements techniques (esquisse ou AVP) et de toutes annexes utiles
9. Un planning prévisionnel

V – Renseignements techniques et visites

Monsieur Jean-Luc ORAND

mairieglandage@orange.fr

Tél : 06 82 48 75 67

Fait à Glandage, le 18/03/2021



Le Maire,
Marie-Claude ORAND